



Monsieur Éric Ferrand
Maire-adjoint chargé de la vie scolaire
Hôtel de Ville
75004 - Paris

Paris, le 31 janvier 2005

Objet : Manuels scolaires et poids des cartables

Monsieur le Maire,

Régulièrement, la question du poids des cartables, notamment pour les élèves de 6^e, revient sur le tapis, les parents désespérant de parvenir à une solution satisfaisante.

Dans votre projet éducatif parisien pour les collèges (novembre 2004), vous rappelez à juste titre que les manuels des collégiens sont pris en charge par la Ville. Il nous semble qu'une solution simple à ce problème de poids du cartable passe un investissement supplémentaire à ce niveau.

Il suffirait en effet de prévoir - au moins - un demi-jeu de manuels supplémentaire (un pour deux en classe) par classe - qui resterait au collège, les élèves conservant leurs manuels à la maison.

Certes, cela a un coût non négligeable, mais n'est-il pas à mettre en balance avec les coûts de santé induits par la situation actuelle ?

Ne doutant pas que vous étudierez cette proposition avec attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre considération.

(signé)

Nadine Dumortier,
vice-présidente chargée du 2nd degré

Michel Sangam
président

14, rue d'Astorg
75008 Paris

01 42 65 05 98

fax : 01 42 65 90 34

fcpe75@fcpe75.org
www.fcpe75.org